



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110483

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/11/2025 14H09 C:000032 I:32558
V/REF : 1036693
V/Email reçu le Lundi 17/11/2025 a 14H09

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 1062
IMMEUBLE : LA CROIX BLANCHE
181 AVENUE DU CHRISTINOZ
01560 ST TRIVIER DE COURTES

Feillens, le 24 Novembre 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 181 AV DU CHRISTINOZ - ST TRIVIER DE COURTES - M/MME RAY/ANCELLE
0618077322 - RDC - LOGT 3012

MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION AU NIVEAU DE LA COLONNE D EVACUATION DE LA
SALLE DE BAIN A L'ETAGE
REPLACEMENT DES JOINTS AU NIVEAU DU REDUCTEUR DE PRESSION ET RESSERRAGE
(VOIR POUR POSER DES ABSORBEURS D'HUMIDITÉ)
PL00001

Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 18 NOVEMBRE 2025 A 10H15
RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DE LA COLONNE D'EVACUATION DE LA SALLE DE
BAIN DE L'ETAGE
PREVOIR UNE DEMI JOURNEE POUR LA REPARATION
REPLACEMENT DES JOINTS SUR LE REDUCTEUR DE PRESSION
LE 21 NOVEMBRE 2025 A 08H45
REPRISE DE L'EVACUATION DE LA SALLE DE BAIN DE L'ETAGE
CONTROLE D'ETANCHEITE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 24/11/25 a 08H12 Mme C LABALME

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/11/25 A 08H44 CHRISTELLE.LABALME@SEMCODA.

SUITE AU PASSAGE DE NOTRE TECHNICIEN IL S'AVERE QUE LA RÉPARATION
PRENDRA UNE DEMI JOURNÉE. SOUHAITEZ-VOUS UN DEVIS OU POUVONS NOUS FAIRE
LA RÉPARATION ?

AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 19/11/25 A 08:43 MME C LABALME EO

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,71	46,71
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,52	41,52
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,71	46,71
2,00	PL00004-H(s) main d'oeuvre	2	41,52	83,04
3,00	PL00082-Pose de ML de tube PVC	2	41,52	124,56
TOTAL H.T.				342,54
T.V.A. a 10,00%				34,25
TOTAL T.T.C.En EURO				376,79

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110483

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1036693 du 17/11/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MR RAY jordan

MME ANCELLE Victoria

181 Avenue du Christinoz

Lieudit La Croix Blanche

01560 ST TRIVIER DE COURTES

Téléphone : 06.18.07.73.22

01062-00001-00003-00012 H / Type 4 B / RDC

Date entrée: 09/03/2024

Délai

Date limite exécution : 02/12/2025

Observations

URGENT

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00056 Interventions Diverses FAIRE REPARATION AU NIVEAU DE LA COLONNE D EVACUATION DE LA SDB A L ETAGE. CHANGER LES JOINTS AU NIVEAU DU REDUCTEUR DE PRESSION ET LES RESSERER POUVEZ VLOUS POSER DES ACHESSEURS DS LE LOGEMENTS.	1,00	200,00	200,00	20,00	220,00

Total H.T.	246,71
Total TVA	24,67
Total TTC	271,38

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 17/11/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **181 Avenue du Christinoz Lieudit La Croix Blanche 01560 ST TRIVIER DE COURTES**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **17/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1036693